

**Mandat spécial de représentation pour le raccordement  
d'un site au réseau public de distribution d'électricité**

**Entre les soussignés<sup>1</sup> :**

M. ou Mme (nom, prénom) ..... domicilié(e) à .....

ou

La société [dénomination et forme sociale, adresse du siège, n°RCS, capital social, qualité] représentée par M. ou Mme ..... [Titre/Fonction], dûment habilité(e) à cet effet,

ou

La Collectivité Locale ..... représentée par M. ou Mme ..... [Titre/Fonction], dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après désigné(e) par « Le Mandant » d'une part,

et

La société [dénomination et forme sociale, adresse du siège, n°RCS, capital social, qualité], représentée par M. ou Mme..... [Titre/Fonction], dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après désignée par « Le Mandataire » d'autre part,

Le Mandant et le Mandataire peuvent être désignés individuellement par le terme « Partie » ou collectivement par le terme « Parties ».

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

Par le présent mandat spécial, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, et à lui seul d'effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires auprès d'ERDF, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, sur la commune concernée par cette opération, pour le raccordement du site dont il est le maître d'ouvrage et dont la désignation et la localisation géographique suivent.

Le Mandataire devient l'interlocuteur d'ERDF pour toutes les étapes du raccordement.

En complément, le Mandant donne pouvoir au Mandataire de<sup>2</sup>:

signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant,

ou

Mandataire au nom et pour le compte du Mandant,

procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

En considération du présent mandat spécial, le Mandataire pourra notamment demander auprès des services compétents d'ERDF, la communication de toute information confidentielle concernant le Mandant, au sens du décret n° 2001-630 du 16 juillet 2001 modifié, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité.

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante

<sup>2</sup> Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat choisi par le Mandant

Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du site dont le Mandant est Maître d'ouvrage et dont l'identification et la description figurent au présent mandat, à l'exclusion de toute autre utilisation.

**Désignation du site dont le raccordement au réseau public de distribution est à réaliser :**

Adresse :

Commune(s), code postal :

Nature de l'opération<sup>3</sup>:

**Nature et durée du mandat :**

Le présent mandat spécial est donné pour le site ci-dessus mentionné. Il prend effet à la date de sa signature. Il est valable pour le raccordement du site dont la demande a été exprimée dans l'année qui suit sa signature et prend fin lors de la mise en service par ERDF des ouvrages de raccordement du site.

Le Mandataire ne peut pas être tenu pour responsable des délais des réponses faites par ERDF ou l'un de ses prestataires, ni des délais de réalisation des travaux de raccordement qui sont de la stricte compétence d'ERDF. De même le Mandataire ne peut pas être tenu pour responsable des délais de réponse faite par le Mandant ou l'un des ses prestataires.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacune des Parties, qui reconnaît en avoir reçu communication.

Le Mandant *(Nom)*  
*(lieu, date et signature et cachet éventuel)*

Le Mandataire *(Nom)*  
*(lieu, date, signature et cachet)*

---

<sup>3</sup> Logement individuel, local commercial ou professionnel, autre...